

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Engineering services

OJ S 201/2014 18/10/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC**Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière – filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière – filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=839527**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière – filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: N09 Ant.Vallorbe-ESSERT-Pittet-Sécurisation trafic (étape 2) - Ingénieur trafic

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N09 - Ant.Vallorbe - ESSERT-Pittet - sécurisation trafic (étape 2) - Prestations d'ingénierie spécialiste trafic - phase MP à 53.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
Main site or place of performance: N09 Vallorbe – Essert-Pittet / OFROU F1 (Estavayer-le-Lac) / UT II (centre d'entretien à Yverdon-les-Bains)/ OFROU (Ittigen).
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les prestations de mandataires à fournir s'inscrivent dans le cadre de la sécurisation de trafic étape 2 du tronçon de route nationale Vallorbe – Essert-Pittet. Le périmètre du projet est situé entre la douane de Vallorbe et la ramification d'Essert-Pittet. Les tâches à accomplir correspondent aux prestations d'ingénierie Trafic pour les phases, « Projet d'intervention MP », « 41 Appels d'offres, comparaison et proposition d'adjudication AO », « 51 Documents d'exécution EX », « 52 Exécution des mesures / Construction RE » et « 53 Mise en service, achèvement MSA » et la conduite de trafic en phase travaux en appui de la DGT.

Le marché prévoit la pose d'un système de séparation physique du trafic entre la jonction de Ballaigues et la jonction d'Orbe.

Le système de séparation du trafic à mettre en œuvre vise à améliorer la sécurité du trafic d'une part en séparant physiquement les sens de circulation, d'autre part en renforçant le guidage optique des usagers.

Des mesures d'assainissements en parallèle de ces travaux de sécurisation de trafic sont également prévues dans le cadre de ce mandat et sont explicitées dans les documents d'appel d'offres (revêtements de chaussée, assainissements joints, appuis et étanchéités de ponts, assainissement de béton,...).

Dans le cadre de ce projet, le mandataire doit:

- Soutenir le responsable de projet OFROU PL par un rôle d'état-major du domaine Trafic pour l'ensemble du projet;
- Effectuer, coordonner, documenter les règles de base du domaine spécifique « Trafic » et les transmettre aux mandataires GC pour l'établissement du projet d'intervention (MP – Phase SIA 32);
- Effectuer et documenter les appels d'offres (DAO – Phase SIA 41) pour les travaux spécifiques au domaine "Trafic";
- Effectuer et documenter les mesures pour les travaux spécifiques au domaine "Trafic" (document exécution – Phases SIA 51);
- Effectuer la direction locale des travaux « Gestion du trafic » avec coordination des différents partenaires du projet (Mandataires, feux-bleus, OTP, MO, BAMO);
- Effectuer la direction locale des travaux et assurer les contrôles d'exécution pour tous les objets traités (DLT – Phase SIA 52);
- Effectuer et documenter la mise en service et l'achèvement (Phase SIA 53);

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucunes.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Tous les paiements se font en francs suisse [CHF]. Délai de paiement: 45 jours dès la réception de la facture.

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises sous les conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple ;
- la communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière ;
- la communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre. Les sous-traitants ne peuvent pas avoir une participation dans la communauté.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: Admis. 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs suisse :

Capacité technique

Capacité économique et financière

Personnes-clés

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement ; à défaut, l'offre ne sera pas examinée :

Q1 Capacité technique

Q1.1 : Extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre) prouvant que les activités du soumissionnaire englobent notamment l'ensemble du ou des domaines du présent marché.

Q1.2 : Un objet de référence d'une complexité comparable, réalisé dans le même domaine ;

Q1.3 : 50% au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.

Q2 Capacité économique et financière

Q2.1 : Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du montant annuel du marché.

Q2.2 : Déclaration volontaire du soumissionnaire (signée).

Q2.3 : Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours:

- * extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre) ;

- * justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC ;

- * justifications des paiements actuels pour la LPP ;

- * attestation d'assurance resp. pour les groupements l'engagement d'une assurance couvrant les sommes exigées.

Q3 Personnes-clés

Q3.1 : Références du chef de projet et du responsable DLT relatives à 1 projet de complexité comparable, réalisé dans le cadre de la même fonction ou d'une fonction suppléante dans le même domaine spécialisé, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés / les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q3.2 : Preuve que la disponibilité du chef de projet et du responsable DLT est > que la disponibilité nécessaire durant les deux prochaines années. Enumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de l'entreprise et des autres projets.

Q3.3: Exigences linguistiques

Le chef de projet et le responsable DLT Trafic devront avoir au moins les niveaux de maîtrise du français suivants:

- Comprendre, parler et écrire: B2

Les niveaux cités ci-dessus relèvent du Cadre européen commun de référence pour les langues édité par le Conseil de l'Europe. Le soumissionnaire devra remplir les tableaux "Exigences linguistiques" au chiffre 2.1.2 du cahier de l'offre et joindre au CV tout certificat de niveau requis ou équivalent ou fournir les explications suffisantes pour justifier les niveaux atteints par le chef de projet et le responsable DLT Trafic (cours de langue, études dans une langue étrangère, projets réalisés dans une langue étrangère).

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N09.40 080474

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

26.11.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucunes.

Conditions générales: Selon le projet de contrat prévu.

Négociations: Sont réservées.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Visite des lieux Aucune visite des lieux n'est prévue.

2. Rémunération des offres, restitution des documents L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas retournés.

3. Ouverture des offres L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres.

4. Adjudication des prestations L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication.

5. Obtention des pièces du dossier Seuls le rapport de synthèse du concept global de maintenance EK et le rapport sécurisation 2ème étape, peuvent être consultés exclusivement sur simap (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres. Sur demande par courriel à marchespublics.estavayer@astra.admin.ch, l'ensemble du dossier EK sera disponible pour consultation à l'Office fédéral des routes (OFROU), Filiale d'Estavayer-le-Lac.

6. Réserve Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits.

7. Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen.

8. Admission de l'auteur du projet (pré-implication autorisée) Les auteurs du projet du concept global de maintenance (EK), Boss et Partenaires, Neuchâtel, Boess+Partner SA, Lausanne et Biol Conseils SA, Neuchâtel sont aussi autorisés à soumettre une offre. Toutes les pièces du dossier étant également accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées.

9. Exclusion, pré-implication AJS ingénieurs civils SA, Neuchâtel et TMP Bauingenieure AG, Soleure sont exclus de la présente procédure.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / Remarques: - En tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: La date et l'heure de réception par l'OFROU font foi. Dossier complet sur supports papier (2 fois) et électronique sur clé USB (2 fois) dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention « Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres ». En cas de remise à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac (par le soumissionnaire lui-même ou par un courrier), la présentation doit avoir lieu au plus tard dans le délai de présentation susmentionné, pendant les heures d'ouvertures de la loge (jusqu'à 12:00, pour l'adresse voir le lieu de dépôt) et contre

remise d'un récépissé de l'OFROU. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a présenté son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Publication de référence nationale: Simap de la 15.10.2014, doc. 839527. Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 3.11.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.10.2014